

L'Ascension, le 17 juillet 2007

Nouvelle politique environnementale au Jardin Scullion

Depuis mai 2007, le Jardin Scullion de l'Ascension s'est doté d'une politique de réduction des déchets pour sa clientèle et ses fournisseurs. À partir de maintenant, tous les fournisseurs des services de traiteur ou de restauration devront obligatoirement se conformer à la nouvelle norme de l'organisme qui a pour but l'élimination pure et simple des déchets. Ainsi, les traiteurs qui souhaitent transiger avec l'entreprise devront éliminer complètement l'utilisation des plastiques jetables, des produits en styromousse ou toute autre forme de déchets ne pouvant être composté ou recyclé. Dans les cas de location du site du Jardin Scullion à des fins privés, les locataires auront également l'obligation de transiger avec des fournisseurs attitrés. Le conseil d'administration de la Fondation Jardin Scullion souhaite par cette action, sensibiliser le public sur le potentiel de développement des entreprises dans une perspective de développement durable.

Dans le stationnement et à l'intérieur du Jardin, des bacs de récupération ont été installés aux points stratégiques. Le but est d'encourager les visiteurs à réduire le volume de déchets au minimum. À partir de 2008 d'autres incitatifs sont prévus afin de réduire la masse de déchets.

Cette politique s'applique également à tous les fournisseurs de produits et services du restaurant l'Estacade, qui vient d'ouvrir ses portes au public. Situé dans le bâtiment d'accueil, le restaurant utilise de la vraie vaisselle, des contenants réutilisables ainsi que des produits recyclables ou biodégradables. Même les aliments non consommés sont transformés en compost ou retournés à la mini ferme pour les animaux, qui à leur tour produisent un compost de haute qualité servant aux aménagements paysagers du Jardin Scullion.